

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT DE L'EVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE DE L'ECOLE SUPERIEURE DE
TECHNOLOGIE ET DE MANAGEMENT (ESTM)
EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A
DELIVRER DES DIPLÔMES DE LICENCE ET DE MASTER**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- M. Amadou DIALLO, Membre
- Pr. Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE, Membre

Pour l'Equipe, le Président

Avril 2018

Table des matières

Introduction	3
I. Présentation de l'établissement	3
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
III. Description de la visite sur le terrain	3
IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel	4
V. Points forts	15
VI. Points faibles	17
VII. Appréciations générales sur l'établissement	17
VIII. Recommandations à l'établissement	18
IX. Recommandation à l'ANAQ-SUP.....	18
X. Proposition d'avis	18

Introduction

L'Ecole Supérieure de Technologie et de Management (ESTM) a demandé au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'habilitation à délivrer des diplômes de licence et de master. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ -SUP) a confié à ses experts externes la mission d'évaluer cette institution.

I. Présentation de l'établissement

L'ESTM est un établissement privé d'enseignement supérieur enregistré sous le statut de SARL et disposant de l'agrément provisoire du ministère en charge de l'Enseignement Supérieur n°1464/ME/DES/DFS du 4 mai 2009. Son siège social est situé à Dakar, Avenue Cheikh Anta DIOP.

Il forme les étudiants dans les domaines du management, de l'informatique, de la télécommunication, du génie électrique et des énergies Renouvelables. Il les prépare au diplôme de Licence et de Master.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comprend 160 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés. Le rapport est informatif.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'école. La méthodologie mise en œuvre comprend les étapes suivantes :

- mise en place du comité de pilotage ;
- collecte des informations ;
- analyse des informations reçues ;
- élaboration du rapport d'auto-évaluation.

III. Description de la visite sur le terrain

La visite de terrain a été effectuée le 09 février 2018 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP. L'agenda a été validé par les deux parties après installation dans la salle de réunion. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures.

L'évaluation a été menée à travers :

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échange respectueux que cette visite s'est déroulée.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

La visite a pris fin vers 17 heures.

IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : <i>L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.</i>
--

<i>Appréciation globale sur le standard :</i>
--

L'école s'est spécialisée dans les domaines du management, de l'informatique et des télécommunications. Elle s'est donnée comme mission d'offrir des formations en adéquation avec les besoins des entreprises et des organisations. Elle s'est fixée comme objectif de former des cadres compétents et capables de s'insérer facilement dans le marché du travail sénégalais et africain en adéquation avec les orientations des différents Etats.

L'école s'est dotée d'un plan stratégique 2014-2017 dans lequel elle a indiqué sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel.
--

La politique de formation de l'école centrée autour de la professionnalisation et les sciences et technologie s'intègre parfaitement dans les objectifs que s'est fixée l'école et est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02. : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement s'est doté d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits.

Il dispose d'un Conseil d'orientation scientifique fonctionnel dans lequel siègent des représentants du personnel enseignant. Ce Conseil joue le rôle de conseil, d'orientation et de veille sur les questions académiques

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03. : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose d'un effectif de 151 enseignants dont 10 sont des Maîtres de conférences ou Professeurs titulaires des universités et 46 titulaires d'un doctorat. Cinq (05) ont un statut d'enseignant permanent (contrat à durée indéterminée).

Les professionnels sont fortement impliqués dans les activités pédagogiques. 41% du corps enseignants sont des professionnels

Le personnel administratif et technique et de service est composé de 14 agents. Ils sont tous liés à l'école par un contrat à durée indéterminée déclaré à l'inspection de travail et de la sécurité sociale.

Les ressources matérielles (locaux, mobiliers, équipements didactiques, bureautiques et informatiques) sont en nombre suffisant et permettent à l'institution de réaliser ses objectifs.

Les ressources financières sont adéquates ; elles permettent à l'école de réaliser ses objectifs.

La gouvernance de l'école est ordonnée autour des organes suivants :

- Une Assemblée générale des Associés
- Un Conseil d'orientation scientifique ;
- Une Direction générale.
- Une direction des études

Tous ses organes sont fonctionnels. Les PV de leurs réunions sont disponibles.

Il y a une séparation, aussi bien dans l'organigramme que dans le fonctionnement de l'école, entre les fonctions administratives et les fonctions académiques.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'école, constituées essentiellement de frais de scolarité des étudiants, lui garantissent son autonomie. Pour chaque exercice, un budget est élaboré en prenant en compte les besoins des différentes parties prenantes.

Les comptes de l'école sont audités par un cabinet d'expertise comptable externe.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité ?

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité fonctionnel (les PV de ses réunions sont disponibles) et d'un document de Politique qualité décrivant les processus qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose d'une cellule de relations humaines et de gestion des conflits et d'un Conseil de discipline chargés de la prévention et de la gestion des conflits. Les Statuts de l'Ecole précisent la procédure de gestion des situations de transgression des dispositions de cet instrument.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

L'école offre actuellement dix (10) filières de Licence et six (6) filières de Master. Ce sont :

1. Filières de Licence

- Licence Téléinformatique : Parcours Génie Logiciel et Administration Réseaux
- Licence Télécommunications Réseaux
- Licence Pro Télécommunications Réseaux
- Licence en Pro Génie Electrique et Energies Renouvelables
- Licence Génie Electrique et Energies Renouvelables
- Licence Gestion des Ressources Humaines
- Licence Marketing et Communication
- Licence Entreprenariat et Management de Projets
- Licence Transport-Logistique
- Licence Finance- Comptabilité
- Licence en Banque Assurance

2. Filières de Master

- Master Téléinformatique
- Master en Télécommunications et Réseaux
- Master en Monétique et Transactions Sécurisées
- Master en Sécurité des Systèmes d'Information
- Master en Finances- Comptabilité
- Master en Gestion des Ressources Humaines

L'établissement a fait évaluer quelques-uns de ces programmes par le CAMES et l'ANAQ-SUP.

Les diplômes suivants de licence sont reconnus par le CAMES :

- Télécommunications Réseaux
- Finance- Comptabilité
- Téléinformatique

Cette reconnaissance est en cours de validité.

Les diplômes ci-dessous sont accrédités par l'ANAQ-SUP :

- Licence Téléinformatique
- Master en Télécommunications et Réseau

- Master en Finances-Comptabilité

L'accréditation de l'ANAQ-SUP est en cours de validité.

L'offre de formation de l'école est conforme aux termes de l'agrément reçu du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle est en cohérence avec les missions que s'est donnée l'établissement.

Les maquettes pédagogiques correspondant aux filières de Licence et de Master offertes présentent quelques erreurs dans la composition des unités d'enseignements et dans l'affectation des crédits aux unités d'enseignement.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : *L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.*

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formation en Licence est dotée d'un système de crédits. L'école a noué des relations de partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur locales et internationales, mais dans le cadre de ses filières de formation, elle ne participe pas encore aux programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.03 : *L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.*

Appréciation globale sur le standard :

L'école s'est dotée d'un règlement pédagogique et d'un règlement intérieur qui fixent les modalités d'organisation des examens, de validation des unités d'enseignement, de passage en classe supérieure et de délivrance des diplômes et des attestations. Les conditions et les modalités d'admission, de promotion et d'obtention des diplômes sont conformes aux dispositions du décret relatif au diplôme de Licence et du décret relatif au diplôme de Master.

Les PV de délibération de jurys d'examen fournis prouvent que l'établissement veille au respect de ces conditions.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.04 : *L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.*

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a fourni aucun rapport d'exploitation d'enquêtes réalisées auprès de ses étudiants et de ses diplômés pour apprécier leur employabilité et le niveau de responsabilité des postes occupés (entreprises et sociétés d'accueil).

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.05 : *L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).*

Appréciation globale sur le standard :

L'école a fait évaluer quelques-uns de ses programmes par le CAMES en 2014 et par l'ANAQ-SUP en 2015. Par ailleurs, les étudiants évaluent formellement les enseignements reçus grâce à des questionnaires fournis par la Direction.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Recherche

Standard 3.01 : *Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.*

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a pas d'activités de recherche.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.02 : *L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.*

Appréciation globale sur le standard :

L'école a fourni des éléments prouvant l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans les programmes de formation. Des PV de réunions de révision des curricula intégrant des problématiques nouvelles dans les enseignements ont été présentés à l'équipe d'experts.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.*

Appréciation globale sur le standard :

Le corps enseignant est recruté par candidature spontanée de l'intéressé ou sur sollicitation d'un enseignant par l'école. Les compétences techniques et les qualifications scientifiques sont prises en compte lors de l'examen de dossiers et des entretiens. Les principaux critères de sélection sont les diplômes et les expériences professionnelles. Ces procédures de recrutement sont conformes à la législation nationale.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 4.02: *L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.*

Appréciation globale sur le standard :

L'école organise la formation continue de son personnel enseignant. Elle a envoyé en formation dans des institutions partenaires plusieurs de ses PER pour le renforcement de compétences dans le domaine du management, de l'assurance qualité et de la pédagogie universitaire.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a pas de politique de relève et de renforcement quantitatif et qualitatif de son personnel d'enseignement permanent. Il ne dispose pas d'un plan de développement à moyen ou long terme de ses ressources humaines.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'école ne dispose d'aucun document relatif au statut c'est-à-dire à la carrière de son personnel enseignant permanent (grades universitaires auxquels les enseignants peuvent accéder et conditions d'accès à ces grades). Il ne peut donc offrir à ses enseignants un service

de conseil en plan de carrière.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D’EVALUATION 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées

Appréciation globale sur le standard :

Les procédures de recrutement du personnel administratif, technique et de services sont réglementées dans le Manuel de procédures. Ce personnel est recruté par candidature spontanée de l’intéressé ou par cooptation. Les compétences et qualifications techniques sont prises en compte lors de l’examen de dossiers et des entretiens.

La promotion des PATS est faite sur la base de critères de compétence, de rendement et d’ancienneté. Elle est à la discrétion de la Direction générale.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L’institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L’école a pris en charge la formation qualifiante de quelques-uns de ses agents. Les factures de prise en charge des formations sont disponibles.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D’EVALUATION 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d’admission dans les programmes d’études et de formation de l’institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L’école applique les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans les programmes de Licence et de Master. Tous les étudiants sont titulaires du baccalauréat avant admission en première année de Licence et titulaire d’une Licence avant admission en première année de Master.

Les conditions et les procédures d'admission sont publiées dans le Règlement pédagogique, sur le site web de l'établissement et dans les plaquettes produites par l'établissement

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'école. Il n'y a pas de discrimination liée au sexe au sein de l'établissement.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 : *L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études*

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a pas fourni de données statistiques sur les taux de réussite et sur la durée moyenne des études dans les différentes filières offertes.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.04 : *Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.*

Appréciation globale sur le standard :

Le ratio global d'encadrement est de 1 enseignant pour 6 étudiants (151 enseignants permanents et vacataires pour 900 étudiants). Il est satisfaisant et permet à l'école d'atteindre ses objectifs de formation.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : *L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées*

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a pas créé en son sein un service d'accueil, de conseil et d'orientation formalisé destiné aux étudiants et autres personnes intéressées.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.06: *L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.*

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose des aménagements (passerelles) dédiés aux personnes en situation de handicap.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : *L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

Appréciation globale sur le standard :

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'école de réaliser ses objectifs de formation. Les locaux pédagogiques (salles de cours, salles informatiques, salle des professeurs) et administratifs (bureaux) actuels, sont en nombre suffisant, spacieux, propres et bien équipés en matériels informatiques, scientifiques, didactiques et en mobiliers.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 7.02 : *Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose d'un réseau internet (wifi) fonctionnel, d'un Centre de documentation pourvu de mémoires de fin d'étude et de projets réalisés par les étudiants, de bases d'information fournies par ses partenaires (CISCO, Microsoft, Plateforme IDNEUF de l'AUF et d'une bibliothèque virtuelle (abonnement à Scholarvox).

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.03 : *L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.*

Appréciation globale sur le standard :

Les locaux et couloirs sont pourvus d'extincteurs aux normes. Toutes les salles et les sorties de secours sont spécifiées.

L'hygiène est assurée par des techniciens de surface et la sécurité par des gardiens.

L'école ne dispose pas d'une infirmerie, mais les étudiants sont assurés.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D’EVALUATION 8 : Coopération

Standard 8.01 : *L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

L'école a signé des conventions de partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur (Université de Liège Belgique, ECAM Rennes Louis De Broglie France, Ecole Supérieure de Management de NIAMEY, NIGER) et est membre titulaire de l'Association des Universités francophones (AUF). Mais la matérialisation de ces conventions est faible.

Appréciation globale sur le standard : **Non atteint**

CHAMP D’EVALUATION 9 : Information et communication

Standard 9.01 : *Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.*

Appréciation globale sur le standard :

L'école a une plateforme de gestion informatisée (Kairossuite) qui est utilisée depuis 2014-2015 avec les fonctionnalités suivantes : Gestion des inscriptions ; Gestion des écolages ; Gestion des notes des étudiants, Gestion des emplois du temps, Gestion des cahiers de textes, Gestion des pointages, Gestion des rapports.

Conclusion sur le standard : **Atteint**

Standard 9.02 : *Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.*

Appréciation globale sur le standard :

L'école a développé des stratégies de communication. Sur le plan interne, les tableaux d'affichage, l'intranet, le SMS etc. sont utilisés. Sur le plan externe, le site web, des flyers, des spots publicitaires sont utilisés.

Conclusion sur le standard : **Atteint.**

V. Points forts

a) Gouvernance

- Une bonne gouvernance administrative et académique de l'école.
- L'existence d'un Conseil d'orientation scientifique et d'une Cellule interne d'assurance qualité fonctionnels. Les PV de leurs réunions sont disponibles.
- L'existence d'un plan stratégique 2014-2017, d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables, d'un document de Politique qualité, d'un Règlement pédagogique et d'un Règlement intérieur. Les dispositions contenues dans ces documents sont mises en œuvre.
- La réalité de la séparation entre les fonctions académiques et les fonctions administratives dans l'organigramme et le fonctionnement de l'école.
- L'adossement de l'école à un cabinet d'expertise comptable externe qui audite les comptes.
- L'existence de partenariats stratégiques avec des institutions d'enseignement supérieur au niveau régional et international, avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et avec des entreprises.
- La bonne gestion des dossiers des étudiants et des personnels. Toutes les pièces administratives et académiques y figurent.
- Une culture d'évaluation de la qualité des programmes de formation bien ancrée
- Le respect de la réglementation en matière d'admission des étudiants en L1 et M1 et en matière de validation des semestres et des années d'études.
- La constitution de jurys d'examens et la production des PV de délibération de ces jurys.
- La sécurisation du circuit d'évaluation des connaissances.
- La bonne politique sociale à l'égard des étudiants (assurance maladie, journées d'intégration, facilités de paiements des frais de scolarité) et des personnels (paiement régulier et à bonne date des salaires et indemnités).

b) Offre de formation

- Les filières de formation offertes sont conformes aux dispositions de l'agrément reçu du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- L'existence de filières de formation de Licence et de Master reconnues par le CAMES ou accréditées par l'ANAQ-SUP.

- Les maquettes pédagogiques présentent quelques erreurs dans l'affectation des crédits mais sont conformes dans leurs grandes lignes aux normes du système LMD et à la réglementation nationale en la matière.
- L'harmonie entre les contenus des maquettes pédagogiques et les contenus des relevés des notes.
- Le bon taux d'encadrement des étudiants.
- L'implication des professionnelles dans les activités pédagogiques.

c) Ressources humaines

- Les procédures de recrutement des personnels sont règlementées et prennent en compte les critères de diplôme, de compétences et de qualifications.
- Le personnel enseignant et le personnel administratif sont en nombre suffisant et la plupart d'entre eux ont un très bon niveau de qualification.
- Le recrutement d'enseignants permanents (contrat à durée indéterminée).
- L'organisation des activités de renforcement des capacités des PATS
- Le fort engagement et la forte motivation des personnels.

d) Infrastructures

- Les locaux pédagogiques et administratifs actuels sont en nombre suffisant et bien équipés en mobiliers.
- L'existence de salles informatiques, de serveurs et de travaux pratiques dotées de machines fonctionnelles.
- L'existence d'un centre de documentation et d'une bibliothèque virtuelle pourvus de ressources documentaires en lien avec les enseignements de l'école.
- Le réseau internet et le site web fonctionnels.
- Des extincteurs en nombre suffisant installés dans les endroits appropriés.
- L'existence d'un restaurant pour les étudiants.
- L'existence d'une salle pour les professeurs
- Des toilettes en nombre suffisant, propres et spécifiées par genre.
- L'existence d'un projet de construction d'un campus à Dakar pour lequel le patrimoine foncier est déjà acquis.

VI. Points faibles

a) Gouvernance

- L'absence d'un service d'accueil, de conseil et d'orientation, formalisé destiné aux étudiants et autres personnes intéressées.
- Des faiblesses dans la production des données statistiques sur l'efficacité interne et externe de l'école.
- Une production de rapports d'activités par les différents services non systématisée.
- La faible matérialisation du bénéfice des partenariats établis.

b) Offre de formation

- Quelques erreurs dans l'affectation des crédits dans les maquettes pédagogiques.
- La rentabilité de l'incubateur limitée par un financement non assuré des porteurs de projets.

c) Ressources humaines

- L'absence de plan de carrière pour les enseignants permanents
- Faible nombre d'enseignants permanents

d) Infrastructures

- Exiguïté des locaux pédagogiques au campus principal au regard de la montée en puissance de l'école.
- Absence de poste de travail pour la bibliothèque virtuelle.

VII. Appréciations générales sur l'établissement

L'école a une bonne santé financière. La majorité des personnels enseignants et administratifs a un bon niveau académique et de qualification. Les locaux pédagogiques sont en nombre suffisant et bien équipés en mobilier et en matériel didactique. Les filières de formation sont régulièrement dispensées et s'intègrent parfaitement dans les objectifs que s'est fixée l'école. Quelques-uns de ses programmes de Licence et de Master sont reconnus par le CAMES ou accrédités par l'ANAQ-SUP.

L'établissement fait partie des structures qui accueillent des bacheliers orientés par l'Etat.

L'école possède de nombreux points forts mais quelques améliorations sont à apporter en matière de gouvernance administrative.

VIII. Recommandations à l'établissement

- Créer un service dédié à l'accueil, au conseil et à l'orientation des étudiants.
- Se doter d'un annuaire statistique.
- Systématiser la production de rapports d'activités par les différents services de l'école.
- Mettre en place un dispositif de suivi du devenir des diplômés.
- Affiner certaines maquettes pédagogiques.
- Harmoniser le format des syllabus et systématiser leur production.
- Nouer des relations de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et œuvrer pour matérialiser les partenariats établis.
- Rentabiliser le fonctionnement de l'incubateur.
- Proposer aux enseignants permanents un plan de carrière

IX. Recommandation à l'ANAQ-SUP

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour renforcer leurs capacités dans la gestion de la qualité.

X. Proposition d'avis

Habilitation à délivrer des diplômes de Licence et de Master recommandée

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

Ousmane DIENE
Mouhamadou Diop SALL
Claude LISHOU
Samuel OUYA
Felix CAMPAL
Gustave SOW
Ibrahima Samba DANKOCO

Enseignants

François KALLY
Cheikh Saliou SENE
Papa Baba FALL

Etudiants

Cheikh Abdoul Karim DRAME
Marie Jeanne DIAGNE
Mame Diégane DIOUF
Absatou THIAM
El Hadj Nadjirou DIAKHATE
Abdoulaye DIENE

Personnel administratif, technique et de service

Mouhamadou Rassoul NIANG
Diely Sidibé
Absa DIENG
Modou FAYE